

Le nouveau rosaire et le naturalisme

Commentaire de la lettre apostolique *Rosarium Virginis Mariæ*

par l'abbé Peter R. Scott

Rosarium Virginis Mariæ : c'est le titre de la lettre apostolique sur le rosaire que Jean-Paul II a rendue publique le 16 octobre 2002, pour le 24^e anniversaire de son élection au siège de Pierre.

La nouveauté la plus remarquée de cette initiative a été l'ajout de cinq nouveaux mystères, dits *lumineux*, aux quinze mystères traditionnels.

La portée de ce document est en réalité beaucoup plus vaste. C'est tout simplement l'instauration d'un *nouveau rosaire*, de même qu'il y a eu, depuis Vatican II, une nouvelle messe, un nouveau calendrier, de nouveaux sacrements, un nouveau bréviaire, un nouveau Droit canon, un nouveau catéchisme, une nouvelle évangélisation, un nouveau rite d'exorcisme, etc. ¹.

En un texte célèbre, saint Pie V, en 1569 (deux ans avant la victoire de Lépante), présentait ainsi le rosaire :

« Une méthode [...] excellente pour prier Dieu et lui adresser nos supplications [...] s'appelle le rosaire ou psautier de la bienheureuse Vierge Marie. Elle consiste à honorer la Mère de Dieu par la récitation de la salutation angélique, répétée cent cinquante fois, par analogie aux cent cinquante psaumes de David. Les dizaines sont précédées chacune de l'Oraison dominicale et accompagnées de méditations déterminées qui mettent sous les yeux toute la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Tel est le rite qu'a créé saint Dominique [...] ². »

Tel n'est plus le nouveau rosaire de Jean-Paul II.

Il ne consiste plus essentiellement à honorer la Mère de Dieu. Sous prétexte de « christocentrisme », sa destination mariale lui a été ôtée.

Il n'est plus composé d'un « corps » de cent cinquante *Ave* qui lui permette de constituer le « psautier de la bienheureuse Vierge Marie ». La « cause matérielle » est gravement altérée.

¹ — Saint Pie X parlait de « la manie réformatrice qui possède les modernistes » ; et il ajoutait : « rien, absolument rien, dans le catholicisme, à quoi elle ne s'attaque » (encyclique *Pascendi*, § 52).

² — Saint PIE V, bulle *Consueverunt Romani Pontifices*, du 17 septembre 1569.

L'« âme » même a été atteinte, car les nouveaux mystères « lumineux » ne sont pas seulement un ajout aux autres mystères : ils viennent en bouleverser l'ordonnance fondamentale et la signification, comme le montre M. l'abbé Scott dans l'étude qu'on lira ci-dessous.

Plus grave encore, ce nouveau rosaire, qui n'a plus les caractéristiques essentielles du rosaire, a été modelé selon la nouvelle théologie. On peut en dire ce que les cardinaux Ottaviani et Bacci disaient de la nouvelle messe : *il s'écarte de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie traditionnelle. C'est un rosaire conciliaire, c'est-à-dire pacifiste, œcuméniste et naturaliste.*

Monsieur l'abbé Peter R. Scott, de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, est directeur du Séminaire de la Sainte-Croix à Goulburn, en Australie. L'étude que nous publions ici est originellement parue en anglais dans la *SSPX Asia Newsletter* d'octobre-décembre 2002 sous le titre « Naturalism and the Rosary ». La présente traduction, réalisée par nos soins, a été revue par l'auteur avant publication ¹.

On trouvera en annexe quatre textes venant compléter cette étude.

Le Sel de la terre.

*

* *

RIEN NE DEVRAIT davantage réjouir le cœur d'un catholique de la Tradition qu'une lettre du pape sur le rosaire. Quoi de plus propice à un regain de dévotion envers Notre-Dame ? Quoi de plus puissant pour endiguer l'athéisme de notre temps ? N'est-on pas là dans la ligne directe des demandes de Notre-Dame à Fatima pour qu'enfin se réalisent la consécration et le triomphe du Cœur Immaculé ? Quelle réponse plus concrète pourrait-il y avoir à l'œcuménisme, à la liberté religieuse et autres erreurs de Vatican II, radicalement opposés à la vraie dévotion envers Notre-Dame ?

Et pourtant l'enthousiasme que suscite d'emblée un document papal sur le rosaire a tôt fait de décroître lorsqu'on découvre, en étudiant la lettre, qu'il s'agit en fait, de façon à peine voilée, de favoriser le naturalisme de la révolution post-conciliaire, et ce sous les apparences de la dévotion la plus traditionnelle qui soit pour un catholique. Voilà une affirmation bien propre à scandaliser nos lecteurs dans un premier temps. Car comment concevoir une telle chose ? Comment un pape pourrait-il faillir en recommandant le rosaire ? Comment Notre-Dame pourrait-elle abandonner ceux qui continuent à réciter le chapelet ? Comment un ca-

¹ — Toutes les citations de la lettre *Rosarium Virginis Marice* sont faites selon la version française de la *Libreria Editrice Vaticana*, publiée dans la DC 2280 (17 novembre 2002), p. 951-969. Cette traduction n'est pas toujours heureuse (le § 28 contient un contre-sens, que nous signalerons en son lieu), mais elle constitue la version généralement utilisée en France. Le texte latin est paru dans les AAS, vol. XCV, n° 1 (7 janvier 2003), p. 5-36.

tholique pourrait-il critiquer un pape qui affirme que le rosaire est « sa prière préférée », « une prière merveilleuse », « merveilleuse de simplicité et de profondeur » (§ 2) ?

La réponse devient limpide lorsque l'on analyse ce que le pape *dit* et ce qu'il *ne* dit *pas*, et que l'on considère cela en regard des nombreuses encycliques du pape Léon XIII sur le rosaire. Jean-Paul II fait référence, en termes laudatifs, à la première encyclique de Léon XIII sur le rosaire, du 1^{er} septembre 1883, dans laquelle – Jean-Paul II le reconnaît – « il présente le rosaire comme un instrument spirituel efficace face aux maux de la société » (§ 2). Cela signifie que Jean-Paul II connaît très bien l'enseignement de son prédécesseur. Si donc il persiste à ne pas reprendre cet enseignement, on doit voir là un acte délibéré, expressément révélateur de ses intentions envers le rosaire et Notre-Dame.

Le but de la lettre apostolique

Le pape, il est vrai, propose cette lettre en réponse à la propension contemporaine à déprécier le rosaire (§ 4), souvent considéré avec mépris comme contraire à la liturgie, et anti-œcuménique. Et pourtant une simple lecture suffit à montrer que cette lettre et la récitation du rosaire qui en découle sont motivées par une autre raison, beaucoup plus profonde. Le pape explique (§ 3) que ce texte doit s'entendre comme un couronnement marial de sa lettre apostolique de 2001 sur le nouveau millénaire, ce qui signifie qu'il doit être reçu comme un couronnement du nouvel esprit d'ouverture, de dialogue, de compréhension et de paix, implicitement introduit avec l'avènement du nouveau millénaire. Une preuve supplémentaire nous en est fournie dans le fait que ce document veut fêter l'anniversaire de cette « grande grâce » que fut l'ouverture de Vatican II, le 11 octobre 1962.

Car, comme Vatican II, ce document a pour but de montrer comment, par le rosaire, l'Église peut ne faire qu'un avec le monde dont elle reconnaît les valeurs positives. De fait, on ne trouve dans ce document aucune allusion au lamentable état spirituel dans lequel se trouve le monde, et il n'est nullement question d'apporter une quelconque réponse au mal, à la décadence ou à une carence de spiritualité. On ne saurait concevoir intention plus diamétralement opposée à celle de la série d'encycliques du pape Léon XIII sur le rosaire qui, toutes, insistaient sur sa nécessité eu égard aux maux de l'époque, et en particulier aux maux d'ordre spirituel que constituaient les attaques portées contre l'Église, la perte de la foi, l'athéisme et l'immoralité de la vie publique. Pour Jean-Paul II, c'est juste le contraire. L'encyclique n'a pas été rédigée parce qu'il est évident que le monde moderne a délaissé la spiritualité, mais pour répondre à « une nouvelle exigence de spiritualité, suscitée aussi par les influences d'autres religions » (§ 5). Comme le rosaire lui-même, cette lettre est nettement perçue comme une réponse au pluralisme religieux des temps modernes, et nullement comme une réponse au pro-

blème du mal, pas plus qu'elle ne vise à défendre l'Église contre les erreurs de l'hérésie ou contre l'immoralité.

Quelques citations empruntées au pape Léon XIII montrent que c'est aller là radicalement à l'encontre de l'enseignement traditionnel de l'Église. Léon XIII affirme que s'il a écrit *Supremi apostolatus officio*, c'était parce qu'il est de son devoir de protéger l'Église, devoir d'autant plus urgent que plus grands sont les maux dont elle souffre, d'où la nécessité d'un puissant remède pour l'en guérir :

En même temps que nous nous efforçons par tous les moyens de défendre les droits de l'Église comme de prévoir et repousser les dangers qui la menacent et l'assaillent, nous mettons aussi notre plus grande diligence à implorer l'assistance des secours divins [...]. A cette fin, nous estimons que rien ne saurait être plus efficace et plus sûr que de nous rendre favorable, par la pratique religieuse de son culte, la sublime Mère de Dieu, la Vierge Marie, dépositaire souveraine de toute paix et dispensatrice de toute grâce, qui a été placée par son divin Fils au faite de la gloire et de la puissance, afin d'aider du secours de sa protection les hommes s'acheminant, au milieu des fatigues et des dangers, vers la cité éternelle ¹.

Évoquant les victoires du rosaire sur l'hérésie albigeoise, sur les Turcs et sur l'Islam, Léon XIII fait valoir ceci :

Cette piété si grande et si confiante envers l'auguste Reine des cieux n'a jamais brillé d'un éclat aussi resplendissant que quand la violence des erreurs répandues ou une corruption intolérable des mœurs ou les attaques d'adversaires puissants ont semblé mettre en péril l'Église militante de Dieu ².

Après avoir pris l'exemple de saint Dominique et fait remarquer que le besoin de l'assistance divine n'est pas moindre aujourd'hui, Léon XIII affirme en outre :

Ce grand saint, éclairé par la lumière céleste, entrevit clairement que, pour guérir son siècle, aucun remède ne serait plus efficace que celui qui ramènerait les hommes à Jésus-Christ, [...] et les pousserait à s'adresser à cette Vierge, à qui il a été donné de détruire toutes les hérésies ³.

Voilà des motifs catholiques, des motifs surnaturels, des motifs de foi pour encourager la pratique du saint rosaire.

L'erreur du recentrage sur la christologie et l'Évangile

Dès le début de sa lettre, Jean-Paul II définit les deux traits essentiels de la « prière d'Évangile » que constitue le rosaire, à savoir qu'il est une prière dont le

¹ — *Actes de Léon XIII*, t. I, Paris [Bonne Presse, rue Bayard], s. d., p. 214.

² — *Ibid.*, p. 217.

³ — *Ibid.*, p. 221.

centre est christologique et évangélique (voir § 1, 2 et 18). Toute l'argumentation autour du rosaire a en fait pour but de mettre le Christ en avant, « pour faire apparaître certains aspects du rosaire qui en définissent mieux le caractère propre de contemplation christologique » (§ 12).

Au premier abord, cela paraît parfaitement orthodoxe. Car il est clair que rien en Marie ne peut s'opposer au Christ, qu'il n'y a rien en elle qui ne soit authentiquement orienté vers le Christ et qui ne conduise à son divin Enfant. De même, il ne peut rien y avoir en elle qui ne soit en harmonie avec l'Évangile dont mieux que quiconque elle a compris l'esprit.

Et pourtant, réduire délibérément la dévotion mariale à ces deux considérations, c'est se situer dans une logique d'élimination de tout ce qui est spécifiquement marial et spécifiquement catholique. Car s'obstiner à considérer exclusivement en Marie ce seul aspect qui consiste à tout faire converger vers le Christ, c'est finalement la priver de toutes ses vertus, de toutes ses prérogatives, de tout son honneur, la dépouiller de presque tout, pour ne se référer qu'au Christ. Limiter en outre les mystères du rosaire aux seules affirmations contenues dans l'Évangile, c'est totalement évacuer le rôle de la Tradition dans la transmission de la foi et de la piété catholiques. C'est exclure la Tradition apostolique qui nous enseigne la grandeur, les vertus et les prérogatives de Notre-Dame ; c'est aussi exclure la tradition du magistère de l'Église de qui nous avons reçu l'excellence du rosaire et qui nous en a si clairement prouvé l'efficacité et la toute-puissance. Et pourtant cette lettre apostolique se limite délibérément à l'Évangile.

Le seul rôle de Marie, tel que le définit cette lettre, consiste à contempler le visage du Christ (cf. § 1 et 10) ; l'école de Marie, à laquelle nous désirons nous laisser enseigner, n'existe que dans la mesure où elle nous montre la beauté de la contemplation (cf. § 1 et 12). Cette lettre n'attribue à Marie en tant que telle aucune dignité spéciale, aucun droit, aucune prérogative, aucune vertu, aucun pouvoir, aucune autorité qui lui soient propres, rien en fait qui révèle qu'elle est Reine du ciel et de la terre. La seule référence à sa puissance consiste en la reconnaissance quelque peu étriquée de sa puissance suppliante (§ 16), bien pâle reflet de l'autorité et de la grandeur de la bienheureuse Vierge Marie telles que nous les décrivaient les papes d'avant le Concile. Le but poursuivi est de réduire en fin de compte Notre-Dame à sa contemplation du Christ. Le tableau affadi qui nous en est présenté n'a plus rien à voir avec celui de la femme foulant de son pied toutes les hérésies. Sous un tel angle, il ne peut plus y avoir d'entière confiance en Notre-Dame, car toute attention est maintenant dirigée vers le Christ.

Entièrement différente est l'attitude de saint Louis-Marie Grignion de Montfort qui, mieux que quiconque, a compris à quel point tout en Marie est dirigé vers son divin Fils, Sagesse éternelle, et qui pourtant, comme saint Bernard, enseigne qu'on ne peut jamais assez louer Notre-Dame, exaltant en permanence ses vertus de foi, d'humilité, de mortification et de charité. Sa « christologie » n'a pas mis

Notre-Dame dans l'ombre. Il soutient, au contraire, que plus on l'honore, plus on honore le Christ. Retenons cette affirmation parmi bien d'autres que l'on trouve dans son *Traité de la vraie dévotion à la sainte Vierge* :

Dieu veut que sa sainte Mère soit à présent plus connue, plus aimée, plus honorée que jamais elle n'a été ¹.

Il est vrai que la lettre apostolique mentionne la consécration à Jésus par Marie, selon la méthode montfortaine, qu'elle cite le *Traité de la vraie dévotion* selon laquelle plus une âme sera consacrée à Marie, plus elle le sera à Jésus-Christ (§ 15). Il est pourtant évident que c'est là se payer de paroles puisqu'il n'est ni rôle, ni fonction, ni pouvoir, ni vertu, ni honneur, ni grâce qui soient attribués en propre à la bienheureuse Vierge Marie, si ce n'est en matière de contemplation. Sous le prétexte, au demeurant parfaitement exact, que tout en Notre-Dame est subordonné au Christ, tout ce qui est propre à Notre-Dame a été passé sous silence. Et il ne reste donc rien, dans cette lettre, qui soit de fait laissé à Notre-Dame pour nous conduire et nous attirer vers le Christ, hormis l'exemple qu'elle nous donne par sa contemplation.

Voilà pourquoi le pape n'hésite pas à répondre à l'accusation selon laquelle le rosaire n'est pas œcuménique. Mais il ne s'y prend pas comme on s'y attendrait, à savoir en admettant qu'en effet il n'est pas œcuménique, puisqu'il renferme tous les enseignements et toutes les pratiques auxquels les protestants sont farouchement hostiles. Bien au contraire, il affirme que, si on le prend dans le sens d'un recentrage christologique dont il parle si souvent, on peut donner un nouvel élan au rosaire et le rendre ainsi susceptible d'être agréé par des non-catholiques : « S'il est redécouvert de manière appropriée, le rosaire constitue une aide, mais certainement pas un obstacle pour l'œcuménisme » (§ 4). Affirmation renversante s'il en est, qui révèle premièrement la détermination de transformer radicalement le rosaire, et deuxièmement celle d'en retirer tout ce qui est spécifiquement marial et qui a été transmis par la tradition du magistère, deux aspects que les protestants détestent particulièrement.

Dans le *Traité de la vraie dévotion* de saint Louis-Marie Grignion de Montfort, on trouve cette remarque très pertinente :

Le signe le plus infaillible et le plus indubitable pour distinguer un hérétique, un homme de mauvaise doctrine, un réprouvé, d'avec un prédestiné, c'est que l'hérétique et le réprouvé n'ont que du mépris ou de l'indifférence pour la très sainte Vierge, tâchant, par leurs paroles et exemples, d'en diminuer le culte et l'amour, ouvertement ou en cachette, quelquefois sous de beaux prétextes ².

La lettre ne traite pas Notre-Dame avec mépris et indifférence, c'est certain. Et pourtant, elle fait tout ce qui est en son pouvoir, non pas ouvertement, mais en

¹ — Saint LOUIS-MARIE GRIGNION DE MONFORT, *Traité de la vraie dévotion à la sainte Vierge*, § 55 (Paris, Seuil, 1966, p. 52).

² — Saint LOUIS-MARIE, *Traité de la vraie dévotion*, § 30 (Paris, Seuil, 1966, p. 35).

cache, pour détourner toute dévotion et tout amour de la bienheureuse Vierge Marie afin de les canaliser vers son Fils, cela sous le fallacieux prétexte d'un recentrage sur la christologie et l'Évangile.

L'ultime aboutissement de la lettre sur le rosaire, ce sera l'indifférence envers Notre-Dame et, en fin de compte, envers le rosaire lui-même, car en pratique elle rejette à la fois la Tradition apostolique (ne retenant que l'Évangile, *sola scriptura*) et la tradition du magistère (c'est-à-dire précisément la dévotion mariale).

Le naturalisme, erreur fondamentale de la lettre

Il est un esprit qui n'est pas nommé dans le document papal, mais dont il est pénétré : c'est le naturalisme. Si le rosaire est appelé « contemplation salutaire » (§ 13), on ne trouve cependant aucune indication sur la manière dont il doit conduire au salut, à savoir en favorisant le don de la grâce divine, en portant à la mortification et au sacrifice, en élevant l'âme jusqu'aux vérités surnaturelles et éternelles, et à l'amour surnaturel de Dieu. Supprimer cette ligne de partage entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, se refuser à mentionner tout ce qui relève spécifiquement du seul surnaturel, telle était l'erreur du moderniste de Lubac, condamnée par le pape Pie XII en 1950, dans son encyclique *Humani generis*.

Il est évident que la lettre de Jean-Paul II suinte l'erreur du naturalisme, car tout ce qu'elle affirme au sujet de la méditation et du rosaire pourrait tout aussi bien s'entendre d'une méditation dans l'ordre naturel, par exemple d'une expérience dans le domaine psychologique. Vous me permettrez de relever quelques passages à titre d'exemples.

Il y est affirmé que « la contemplation de Marie est avant tout le fait de se souvenir » (§ 13), que le « rosaire » de Marie était fait des souvenirs de son Fils (§ 11), que cette « prière nettement contemplative » « exige par nature [...] que le rythme soit calme et que l'on prenne son temps » (§ 12). Or la méditation d'ordre surnaturel va bien au-delà du simple souvenir, car elle emplit l'âme de conviction et du désir d'aimer et de se sacrifier pour l'être aimé. Qui plus est, la méditation surnaturelle n'est pas l'effet d'un *mantra*¹, ni le résultat de la récitation de telle prière, comme le sont les méditations dans l'ordre de la nature et dans les religions orientales.

¹ — *Mantra* : formule répétée de façon incessante dans certaines méthodes de méditation d'origine hindouiste. Le but est de vider l'esprit de tout contenu objectif (et même de toute conscience personnelle). Aux effets que cette répétition et ces méthodes de méditation produisent naturellement (ou plutôt : *contre-naturellement*, puisqu'elles vont à rebours du fonctionnement normal de l'esprit), s'ajoute l'action des démons ainsi invoqués, car ces mantras reprennent généralement le nom d'une divinité hindoue. Sur ce sujet, ainsi que sur les méthodes de contrôle de la respiration dont Jean-Paul II parle un peu plus loin, voir la recension des conférences du P. VERLINDE sur le yoga, dans *Le Sel de la terre* 24, p. 177-182. (NDLR.)

Plus loin, il est affirmé que « le rosaire est aussi un parcours d'annonce et d'approfondissement, au long duquel le mystère du Christ est constamment représenté aux divers niveaux de l'expérience chrétienne » (§ 17). Cette notion de divers niveaux d'expérience est certainement l'expression du concept moderniste d'immanence condamné par saint Pie X : la piété et la connaissance de la vérité religieuse seraient avant tout une expérience intérieure, subjective, pouvant exister à différents niveaux. Pour un catholique, c'est la vérité objective qui importe, à laquelle la méditation nous permet de conformer nos âmes, nos actes de tous les jours et nos vies.

D'autres affirmations hétérodoxes, et qui peuvent sembler troublantes, ont toutes leur justification moderniste ; par exemple les événements du rosaire, si on les réduit bien sûr aux seuls événements qui sont rapportés dans la Bible, « sont aussi l'aujourd'hui du salut » (§ 13), rendus présents de la même manière que la messe. Le symbole dont il est fait mémoire est tout simplement la réalité d'aujourd'hui, car le réel est dorénavant subjectif. Un autre exemple nous est fourni par cette expression étrange selon laquelle « Marie est l'icône parfaite de la maternité de l'Église », pour dire qu'elle est le symbole ou l'image par lesquels la maternité de l'Église nous est rendue subjectivement présente. Mais savoir ce qu'elle fait, objectivement, pour participer à l'œuvre de notre rédemption, comment elle est vraiment la Mère de la divine grâce, et la Médiatrice de toutes grâces, autant de questions qui se trouvent totalement en dehors de la perspective subjective et naturaliste dans laquelle se situe l'auteur de cette lettre apostolique.

L'humanisme est aussi un des principaux aspects de ce naturalisme. Il apparaît surtout au § 25 qui traite de la question de « l'implication anthropologique du rosaire ». Le pape entend par là que le rosaire accroît la compréhension de la nature de l'homme, car c'est cela l'anthropologie. Les déclarations sont tout à fait explicites : « le rosaire s'écoule au rythme de la vie humaine » révélant dans le Christ « la vérité sur l'homme », de sorte que « le mystère de l'homme ne s'éclaire vraiment que dans le mystère du Verbe incarné » (*ibid.*). La citation empruntée au fameux § 22 de la constitution de Vatican II sur l'Église dans le monde moderne, *Gaudium et Spes*, fournit la clef pour interpréter le passage :

Le mystère de l'homme ne s'éclaire vraiment que dans le mystère du Verbe incarné. [...] Nouvel Adam, le Christ, dans la révélation même du mystère du Père et de son amour, manifeste pleinement l'homme à lui-même [...]. Car, par son incarnation, le Fils de Dieu s'est en quelque sorte uni lui-même à tout homme [...]. Telle est la qualité et la grandeur du mystère de l'homme.

Ce texte absolument abominable est à la base de la thèse du pape sur la rédemption universelle, si bien analysée par M. l'abbé Dörmann dans sa série d'ouvrages sur *L'Étrange Théologie de Jean-Paul II et l'esprit d'Assise*¹. En assumant

¹ — Seuls les deux premiers ouvrages de cette série ont été traduits en français : ils ont été analysés dans *Le Sel de la terre* 5, p. 185-193 et 16, p. 186-196 (voir aussi p. 200-209 du même

une nature humaine, le Christ aurait sanctifié toute la nature humaine, c'est-à-dire tout homme, qu'il en soit conscient ou non, qu'il le veuille ou non. Il élève la nature humaine en Lui-même, c'est ce que soutient la thèse, de sorte que ce n'est qu'à travers le Christ que l'homme peut vraiment connaître sa nature humaine, manifestation de l'amour du Père. La distinction entre la nature et la grâce est totalement occultée, et tout homme porte en soi le salut. Dans une telle perspective, il ne saurait être question de l'ordre de la grâce. Et c'est dans cette optique que le pape peut conclure :

On peut dire que chaque mystère du rosaire, bien médité, éclaire le mystère de l'homme (§ 25).

C'est la raison pour laquelle les méditations sur la vie du Christ « s'écoulent au rythme de la vie humaine », c'est-à-dire qu'elles nous aident à comprendre le sens et la nature de la vie humaine, et non plus la participation à la vie divine que le Christ nous confère par la grâce sanctifiante et les vertus théologiques. Manière subtile, mais radicale, de déformer la doctrine catholique et d'anéantir cette réalité qu'est la vie intime de la grâce.

Les trois articles suivants de la lettre apostolique décrivent les conséquences qu'entraîne nécessairement un tel naturalisme. Il faut d'abord y voir un procédé ou un processus psychologique, comprenez une technique naturelle pour entrer en contact avec « l'expérience universelle de l'amour humain » (§ 26). On notera le mot *universel*, qui indique bien qu'il s'agit de l'amour naturel qui est commun à tous les hommes. C'est la raison pour laquelle le pape n'hésite pas à affirmer que, « pour comprendre le rosaire, il faut entrer dans la dynamique psychologique propre à l'amour » (§ 26). Ce qui signifie que, si le rosaire n'est pas compris comme un processus de l'esprit humain ou de la psyché, alors il n'est pas compris du tout ; et que s'il en est parmi nous pour assurer que les grâces qu'il nous obtient – à nous-mêmes et au prochain – témoignent de son caractère purement et entièrement surnaturel, il est impossible que ces gens-là comprennent le rosaire ! Dommage pour saint Dominique et saint Pie V.

Deuxième conséquence : le rosaire n'est qu'une des nombreuses méthodes de méditation, méthode à rapprocher de celles qui utilisent le rythme de la respiration pour faciliter la méditation (§ 27), méthode qui, telle la liturgie, « est normalement marquée par l'engagement total de la personne, dans sa complexe réalité psychologique, physique et relationnelle » (*ibid.*). C'est là encore du pur naturalisme, car le rosaire est devenu une méthode qui se réduit à une expérience psychologique de l'esprit, à une expérience physique du corps et à une expérience relationnelle avec autrui. Le rôle de Dieu ne s'exerce que dans l'ordre de la nature, et c'est à cet auteur de la nature que conduisent toutes nos expériences

numéro). Le troisième tome a été analysé, d'après sa version anglaise, dans *Le Sel de la terre* 33, p. 218-226. Le quatrième volume a été publié en allemand en 1998. (NDLR.)

humaines.

Et pourtant c'est la troisième conséquence qui est la plus choquante ; car ce qui est affirmé, ce n'est pas seulement que « le rosaire n'est pas autre chose qu'une méthode de contemplation ¹ », mais bien que le rosaire n'est *qu'une* méthode de méditation, au même titre que celles des religions non-chrétiennes, et que, comme pour les autres méthodes, il s'agit d'aider la personne à atteindre un degré élevé de concentration spirituelle en utilisant des techniques purement naturelles. Vous me permettrez de citer le passage. Après avoir encore une fois affirmé que cette lettre est une réponse à « une exigence renouvelée de méditation » que l'on rencontre de nos jours et qui nous vient des religions non-chrétiennes, le pape poursuit :

Si elles [les prières non-chrétiennes] ont des éléments positifs [encore une contre-vérité de Vatican II] et parfois compatibles avec l'expérience chrétienne, elles cachent souvent un soubassement idéologique inacceptable. Même dans ces expériences, on note une méthodologie très en vogue qui, pour parvenir à une haute concentration spirituelle, se prévaut de techniques répétitives et symboliques, à caractère psychologique et physique. *Le rosaire se situe dans le cadre universel de la phénoménologie religieuse.* [§ 28, c'est nous qui soulignons].

Autrement dit, pour le pape, le soubassement idéologique inacceptable des expériences religieuses non-chrétiennes n'en rend pas la pratique inacceptable. Le rosaire n'est qu'*un* de ces phénomènes religieux parmi d'autres, celui qui convient aux catholiques, parce que ses soubassements sont catholiques ; il n'est pas fondamentalement différent dans son essence des expériences religieuses de méditation mystique du paganisme oriental.

Ce paragraphe à lui seul proclame la mort du rosaire, source de grâces et de bénédictions divines. Tout ce que la lettre dit par ailleurs de positif sur Notre-Dame et sur le rosaire se trouve entièrement anéanti par cette affirmation réduisant Notre-Dame et le rosaire au « cadre universel de la phénoménologie religieuse ». C'est là total indifférentisme et relativisme en matière religieuse ; c'est là implicitement renier la doctrine catholique, « hors de l'Église, point de salut ».

Le pape poursuit en affirmant que, puisque le rosaire n'est qu'une méthode de ce type, rien ne s'oppose à ce qu'on en change, ni à ce qu'on l'*« améliore »*, et c'est précisément ce qu'il entend faire dans la deuxième moitié de la lettre apostolique, avec les nouveaux « *mystères lumineux* ». Sa deuxième conclusion est que le chapelet n'est utile que dans la mesure où il nous conduit à une « méthode de contemplation », et que, si l'on récite le rosaire sans parvenir à cette expérience, le chapelet doit alors « être perçu comme une amulette ou un objet magique ». La manière dont le commun des mortels récite le rosaire, voilà bien

¹ — « Non ipsum quidem aliud est revera quam *contemplandi via* [il n'est pas à la vérité autre chose qu'une méthode de contemplation] » (§ 28). La traduction française de la *Libreria Editrice Vaticana*, reproduite par la DC, contient ici un contre-sens : « En effet, ce n'est pas seulement une méthode de contemplation ». (NDLR.)

de la superstition inutile et à rejeter. Ainsi se trouve rabaissé le profit spirituel que l'on retire de l'utilisation d'objets bénits ou de sacramentaux. Une fois encore, sous le prétexte de favoriser le rosaire, tout est mis en œuvre pour détruire ce qu'il a toujours été pour un catholique.

Les « améliorations » apportées au rosaire

L'« amélioration » la plus évidente est l'adjonction d'une nouvelle série de cinq dizaines, à réciter après les mystères joyeux (§ 19 et 21). Le choix de ces nouveaux mystères que le pape appelle « *moments lumineux* » n'est pas le fruit du hasard. Tout est délibérément conduit pour ne pas aborder les deux raisons principales qui ont amené saint Dominique à retenir les quinze dizaines qui nous sont familières. Premièrement, ces mystères lui ont été transmis par la Tradition, et deuxièmement, il s'agit d'événements objectifs dont dépend notre rédemption. Les quinze mystères du rosaire tels que nous les connaissons sont tous des événements qui se sont produits, et qui étaient des étapes importantes de l'accomplissement de notre rédemption, que ce soit par l'incarnation dans les mystères joyeux, par les mérites et la réparation dans les mystères douloureux, ou par la causalité exemplaire dans les mystères glorieux ¹. Ces trois ensembles de mystères sont tous nécessaires à notre rédemption : elle ne peut (telle que Dieu l'a voulue) être opérée sans eux.

Il est exact que la plupart des mystères figurent dans la sainte Écriture. Mais ce n'est pas pour cette raison qu'ils font partie du rosaire. C'est parce que la Tradition catholique vivante nous les a transmis par saint Dominique comme mystères de notre rédemption dont nous devons poursuivre la méditation par le rosaire. Il est donc faux d'appeler le rosaire « un résumé de l'Évangile » dans le sens où le prétend cette lettre apostolique (§ 19), et il n'est pas davantage conforme à la Tradition catholique, et donc il n'est pas catholique, de désirer rajouter cinq mystères « pour que l'on puisse dire de manière complète que le rosaire est un "résumé de l'Évangile" » (*ibid.*) ². On note sans surprise que les

¹ — L'incarnation (mystères joyeux) a donné au Verbe de Dieu le corps et l'âme humaine lui permettant de souffrir et mériter pour nous ; elle était nécessaire à titre de condition *sine qua non* à notre salut tel que Dieu veut l'accomplir. La passion de Notre-Seigneur (mystères douloureux) est la cause *méritoire* de notre salut. La résurrection (mystères glorieux) n'est pas cause *méritoire* (aucun homme ne peut mériter après sa mort, même Notre-Seigneur), mais cause *efficiente* et *exemplaire* de notre propre résurrection : cause *efficiente* car, dit saint Thomas, « le Verbe de Dieu a d'abord conféré la vie immortelle au corps qui lui était uni par nature et, par lui, il opère la résurrection de tous les autres hommes » ; cause *exemplaire*, c'est-à-dire modèle, car, dit saint Paul, « il transformera notre corps de misère pour le conformer à son corps de gloire » (Ph 3, 21). Saint Thomas note que « la causalité efficiente de la résurrection du Christ s'étend à la résurrection tant des bons que des méchants, mais sa causalité exemplaire n'atteint que les bons », qui seuls seront rendus semblables à lui (III, q. 56, a. 1). (NDLR.)

² — Il est vrai *en un sens* que le rosaire peut contenir tout l'Évangile. Saint Louis-Marie, dans une de ses méthodes pour dire le rosaire, encourageait à méditer, durant le 5^e mystère joyeux, différents

mystères lumineux qui nous sont proposés ne sont pas référés à l'économie de notre rédemption. Ce sont simplement de beaux épisodes tirés de l'Évangile et des mots pour nous encourager. Les insérer dans le rosaire, c'est donc mettre dans l'ombre la vérité et l'importance de la réalité objective de la rédemption que présente le rosaire traditionnel. Un seul de ces mystères, celui des noces de Cana, mentionne la présence et le rôle de Notre-Dame. La bienheureuse Mère n'est nullement présente dans les autres mystères dont on se demande s'ils ne servent pas à détourner insidieusement l'attention qui était portée à Notre-Dame. Vous me permettez d'énumérer ces cinq « moments » « significatifs » et « lumineux » (§ 21) : le baptême du Christ dans le Jourdain, son autorévélation aux noces de Cana, son annonce du Royaume de Dieu et son invitation à la conversion, la Transfiguration et l'institution de la sainte eucharistie. On est en droit de se demander pourquoi ces épisodes de l'Évangile plutôt que d'autres, et ce que ces épisodes ont en commun pour mériter le titre de « *mystères lumineux* ». Cela n'a de toute évidence aucun rapport ni avec Notre-Dame, ni même en l'occurrence avec le fait objectif de notre rédemption.

Il y a pourtant bien une raison commune : c'est que chacun de ces cinq « moments lumineux » exprime d'une manière ou d'une autre la nouvelle théologie dite *du mystère pascal*, qui propose une conception entièrement nouvelle du salut. Cette théorie minimise l'importance de la croix dans l'œuvre de notre rédemption, et c'est elle qui se trouve à l'arrière-plan du nouvel *ordo missæ*, d'où, de fait, toute notion de sacrifice propitiatoire a été évacuée. Selon cette théorie, maintenant largement soutenue par les modernistes, le salut de l'homme est seulement œuvre de pur amour, de pure miséricorde. La manifestation de l'amour de Dieu est si grande qu'il n'est besoin de rien d'autre, et en particulier nul besoin de payer la rançon du péché. A les entendre, ce serait là mettre une limitation à l'amour infini de Dieu. Par conséquent, *la rédemption se réduit à tout ce qui manifeste l'amour de Dieu*. Les « mystères lumineux » entrent dans cette catégorie, car ce sont des manifestations de la miséricorde et de la gloire de Jésus, et, en fait, des manifestations plus puissantes que sa nativité ou sa mort sur la croix. Selon cette nouvelle théologie, il n'y a plus besoin de réparer pour les péchés des hommes, il n'y a plus besoin de la croix, ni du sacrifice, ni de la pénitence, ni de la mort à soi-même, sauf d'une manière oblique dans la mesure où il s'agit de manifestations de la miséricorde divine.

épisodes de la vie publique de Notre-Seigneur. Premier *Ave* : vie cachée ; 2^e : recouvrement au temple ; 3^e : tentation au désert ; 4^e : baptême par Jean Baptiste ; 5^e : prédications ; 6^e : miracles ; 7^e : choix des apôtres ; 8^e : transfiguration ; 9^e : lavement des pieds ; 10^e : institution de l'eucharistie. Matériellement, on trouvait donc déjà certains « mystères lumineux », mais pas *comme tels*. Médités dans le cadre des mystères joyeux (centrés sur l'incarnation), ils s'inséraient dans la structure traditionnelle sans y porter atteinte. Jean-Paul II, au contraire, détruisant l'ordonnance tripartite, fait éclater la structure fondamentale. Le recours à l'Évangile (cher aux protestants) sert à détruire la tradition. (NDLR.)

Sous cet éclairage, les raisons pour lesquelles ces cinq mystères ont été retenus deviennent évidentes. Tous sont des manifestations. Dans le premier mystère, la mission du Fils est manifestée par le Père et par l'Esprit. Le second mystère, celui des noces de Cana, est une manifestation de foi, car le Christ « ouvre le cœur des disciples à la foi grâce à l'intervention de Marie, la première des croyantes » (§ 21). C'est ainsi que Marie sert à l'œcuménisme, étant donné que, selon la théorie du mystère pascal, tout croyant est manifestation de la miséricorde de Dieu, quel que soit l'objet concret de cette croyance. Le troisième mystère est une manifestation du Royaume de Dieu, et le quatrième la manifestation de « la gloire de la divinité » (pourquoi ne pas dire précisément que c'est la manifestation de la divinité *du Christ*?). Le cinquième mystère, l'institution de l'eucharistie, est explicitement défini comme l'« expression sacramentelle du mystère pascal ». Vous noterez que ce qui est signifié ici, ce n'est pas celui des sept sacrements qui, d'une manière non sanglante, renouvelle le sacrifice du Calvaire, mais, d'une manière beaucoup plus générale et vague, une manifestation ou expression du mystère caché de l'amour divin, car c'est ce qu'entend le pape lorsqu'il dit que cette nourriture donne « jusqu'au bout le témoignage de son amour pour l'humanité » (§ 21), déformant délibérément la citation de saint Jean (13, 1), lequel affirme très clairement que ce sont « *les siens* » qu'il aime jusqu'au bout, et non toute l'humanité ou le monde entier. Le pape résume lui-même cette nouvelle conception du mystère pascal, qui fait de ces mystères autant de manifestations sans rapport avec une quelconque œuvre rédemptrice, lorsqu'il dit que « chacun de ces mystères est une révélation du Royaume désormais présent dans la personne de Jésus ». Voilà pourquoi tous les croyants sont sauvés, car, d'une certaine manière, ils croient tous à la manifestation ou à la révélation de l'amour divin, et c'est tout ce qui compte.

Aussi, sans aucun doute possible, existe-t-il des raisons non avouées, profondément opposées à la saine doctrine de l'Église, et qui sont les vraies raisons de l'adjonction de ces « *moments lumineux* », absolument inconcevables avant Vatican II, et qui le demeurent pour ceux qui croient à la théologie traditionnelle de la rédemption.

Le pape Léon XIII déjà, en ses différentes encycliques sur le rosaire, avait expliqué pourquoi les mystères du rosaire ne sont ni optionnels, ni interchangeables. Dans *Octobri mense* du 22 septembre 1891, il enseigne que l'ordre dans lequel ces mystères apparaissent, et leur nombre, ont été parfaitement choisis pour nous faire contempler « l'œuvre de la rédemption du genre humain » :

[Le rosaire] rappelle, en les tressant d'une heureuse façon [comme en une couronne], les grands mystères de Jésus et de Marie, leurs joies, leurs douleurs et leurs triomphes. Et, de ces vénérables mystères, les fidèles, pourvu qu'ils les évoquent *dans l'ordre* [c'est nous qui soulignons] et les contemplent en y appliquant pieusement leur esprit, peuvent puiser un merveilleux secours [...]. En effet, la pensée et la mémoire de celui qui prie de la sorte, éclairées par la foi, sont entraînées vers ces mystères avec l'ardeur la plus suave ; elles s'y absorbent et les pénètrent, et ne peuvent

assez admirer l'œuvre inénarrable de la rédemption des hommes, accomplie à un prix si élevé et par une succession de si grands événements ¹.

On ne pourrait trouver affirmation plus explicite ni plus opposée au nouveau rosaire corrigé selon la théorie du mystère pascal.

L'année suivante, dans son encyclique *Magnæ Dei Matris*, du 7 septembre 1892, où il désigne l'œuvre de la rédemption sous l'appellation de « principaux mystères de la religion chrétienne », Léon XIII reprend la même idée :

Le rosaire offre un moyen pratique facile d'inculquer et de faire pénétrer dans les esprits les dogmes principaux de la foi chrétienne. [...] Le rosaire, en effet, avec une très belle et fructueuse prière revenant dans un ordre réglé, amène à contempler et à vénérer successivement les principaux mystères de notre religion : ceux en premier lieu par lesquels le Verbe s'est fait chair, et Marie, Mère et toujours Vierge, accepte avec une sainte joie cette maternité ; ensuite les amertumes, les tourments, les supplices du Christ souffrant qui ont payé le salut de notre race ; puis ses mystères glorieux [...]. La série ordonnée de toutes ces merveilles est fréquemment et assidûment présentée à l'esprit des fidèles et se déroule comme sous leurs yeux ; aussi le rosaire inonde-t-il l'âme de ceux qui le récitent dévotement d'une douceur de piété toujours nouvelle, leur donnant la même impression et émotion que s'ils entendaient la propre voix de leur très miséricordieuse Mère leur expliquant ces mystères et leur adressant de salutaires exhortations ².

Avec quelle force et quelle autorité Léon XIII proclame la vérité, et avec quelle conviction il défend les mystères du rosaire comme un tout cohérent dont l'ordre, en l'état, doit être respecté. Voilà pourquoi j'encourage vivement le lecteur à refuser la nouveauté des « *mystères lumineux* », et à s'en tenir fermement aux mystères qui décrivent si parfaitement le mystère de notre rédemption, et qui sont donc sources de grâces innombrables pour nos âmes.

La lettre propose de nombreuses autres « améliorations », et ce pour le même genre de raisons que celles que nous avons déjà vues. Prenez par exemple la modification proposée pour le texte du *Je vous salue Marie* (§ 33). Étant donné que la prière du *Je vous salue Marie* est dite « christologique », ce qui importe ce n'est pas le nom de la personne à qui l'on s'adresse, Marie, mais le nom de Jésus. « Le centre de gravité de l'*Ave Maria*, qui est presque comme une charnière entre la première et la seconde partie, est le nom de Jésus » (§ 33). Mais la prière n'est pas encore assez « christologique » pour le pape. Il veut donner beaucoup plus de relief au nom de Jésus, et de ce fait ravalait l'importance de Notre-Dame. Il propose pour cela d'ajouter, après le nom de Jésus, une clause en rapport avec

¹ — *Lettres apostoliques de Léon XIII*, t. III, Paris (Bonne Presse), s. d., p. 101. Nous avons un peu modifié la traduction donnée par la Bonne Presse pour la première partie de ce passage. Voici le texte latin : « [...] magna Jesu et Mariæ mysteria, gaudia, dolores, triumphos, felicibus reddat sertis connexa. Quæ fideles mysteria augusta si pia commentatione ex ordine recolant et contemplantur, mirum quantum adjumenti trahere sibi possunt [...] ». (NDLR.)

² — *Ibid.*, p. 145-147.

la manifestation du mystère considéré ¹.

On remarquera qu'il n'y a pas la moindre mention de la prière enseignée aux enfants de Fatima, comme si elle était sans importance et ne méritait pas même une allusion. On a pourtant partout l'habitude de réciter cette prière à la fin de chaque dizaine. Et c'est une prière si profondément surnaturelle :

[...] Préservez-nous du feu de l'enfer. Conduisez au ciel toutes les âmes, surtout celles qui ont le plus besoin de votre miséricorde.

A la place, le pape encourage le peuple de Dieu à formuler sa propre prière, qui « pourra s'inspirer d'une légitime variété » de formes (§ 35). C'est ainsi que sont mis en péril l'esprit surnaturel, la permanence, l'inébranlable solidité de cette prière qui était toujours la même.

Les fruits du rosaire

S'il faut encore une preuve décisive de ce nouvel esprit naturaliste partout présent dans cette lettre apostolique, elle est fournie par l'exposé sur les fruits du rosaire. Il y a d'abord une nouvelle interprétation humaniste des grâces que l'on reçoit de la méditation des mystères, en particulier des mystères douloureux et glorieux. Traditionnellement, nous méditons les mystères douloureux en réparation de nos péchés et de ceux du monde, afin que notre contrition soit plus intense et que, purifiés des désordres de notre sensualité et de notre orgueil, nous soyons à même de recevoir les grâces nécessaires pour porter notre croix. Mais selon cette lettre, les mystères douloureux sont simplement « le point culminant de la révélation de l'amour », qui dévoile « le sens même de l'homme » à travers l'« expérience » de « la force régénératrice » « de l'amour de Dieu » (§ 22). C'est là une conséquence directe de la nouvelle théologie naturaliste du mystère pascal, selon laquelle il n'est nul besoin de pénitence, ni de sacrifice, ni de réparation des péchés. La souffrance humaine du Christ nous aide simplement à mieux connaître cette humanité qui nous est commune avec lui (= « le sens même de l'homme »). Cet humanisme en lui-même est une révélation de l'amour de Dieu, car le Christ est la plus parfaite manifestation humaine de cet amour. On voit aisément qu'on ne retirera d'une expérience aussi floue aucun fruit surnaturel susceptible de nous entraîner vers le ciel, de nous porter à mépriser les choses de ce

¹ — Certes, cet ajout de clauses n'a rien de mauvais en lui-même (saint Louis-Marie Grignion de Montfort lui-même en parle, et l'on pourrait citer de nombreux antécédents). De même, l'Église a toujours laissé aux fidèles récitant le chapelet en privé, la liberté de méditer tel ou tel épisode de la vie du Christ n'appartenant pas aux quinze mystères (les noces de Cana, par exemple). Mais ici, ces pratiques deviennent dangereuses de par la mauvaise intention avec laquelle elles sont recommandées : mettre la sainte Vierge dans l'ombre (sous le spécieux prétexte de mieux mettre son Fils en lumière), ou exprimer la nouvelle théologie gnostique dite « *du mystère pascal* ». (De même que certaines innovations du nouvel *ordo missæ*, apparemment innocentes si on les considère en elles-mêmes et séparément, deviennent dangereuses dans l'ensemble.) (NDLR.)

monde, à aimer et à embrasser notre croix.

On peut dire la même chose de la grâce à obtenir des mystères glorieux. Traditionnellement, ils font croître en nous les vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité, nous donnent un fervent désir du ciel et une humble dévotion, toute de confiance, envers la bienheureuse Vierge Marie. Mais dans la lettre, on nous dit que dans les mystères glorieux « le chrétien redécouvre les raisons de sa propre foi » (§ 23), ce qui n'a aucun sens pour celui qui croit que la foi est un don gratuit de Dieu, vérité que nous recevons comme telle parce qu'elle vient de Dieu qui ne peut ni se tromper ni nous tromper. Seule une foi totalement humaine cherche ce genre de raisons ou de confirmation. D'autre part le pape résume les fruits de ces mystères en déclarant :

Les mystères glorieux nourrissent ainsi chez les croyants l'espérance de la fin eschatologique vers laquelle ils sont en marche comme membres du Peuple de Dieu qui chemine à travers l'histoire (*ibid.*).

Cette formulation étrange indique que le but de ces mystères est d'aider les croyants de toutes catégories, car l'expression ambiguë « *Peuple de Dieu* » entend ne pas se limiter aux seuls catholiques, et de les aider « à travers l'histoire », c'est-à-dire sur cette terre, où l'Église elle-même est en route, ignorant ce vers quoi la conduisent les transformations des temps modernes, mais avec une constante ouverture d'esprit. L'eschatologie est l'étude des fins dernières, mais ici l'expression « *fin eschatologique* » est utilisée dans un sens ambigu, qui peut tout aussi bien faire référence au but ultime qui serait celui du peuple de Dieu de parvenir sur cette terre à la justice et à la paix, qu'à la vie éternelle. Toujours la même perspective naturaliste, d'où la vraie grâce est absente.

Le § 40 de la lettre apostolique traite des fruits du rosaire. On y trouve cette affirmation que « le rosaire est une prière orientée par nature vers la paix », formulation de toute évidence ambiguë. Est-ce la paix de l'épée à double tranchant qu'est la vérité, ou bien la paix de l'indifférentisme, cet « irénisme » condamné par Pie XII, ou encore est-ce la paix à tout prix ? Nous trouvons la réponse dans la description des effets qui, selon Jean-Paul II, doivent découler de cette paix :

Le désir d'accueillir, de défendre et de promouvoir la vie, en se chargeant de la souffrance des enfants de toutes les parties du monde [...] de témoigner de ses béatitudes [celles du Christ] [...] ressentir le besoin de se faire le Cyrénéen de tout frère brisé par la souffrance ou écrasé par le désespoir [...] rendre ce monde plus beau, plus juste et plus proche du dessein de Dieu.

Et c'est ce dernier point qui est supposé être le fruit des mystères glorieux !

Il est absolument évident que la paix dont on parle est une paix de la terre, dans un monde juste, et qu'elle n'a rien à voir avec la paix surnaturelle qui prépare à l'éternité. Ce naturalisme s'exprime aussi par la nouvelle signification symbolique que le pape propose pour la chaîne unissant les grains du chapelet : cela nous rappelle « le lien de communion et de fraternité qui nous unit tous dans le

Christ » (§ 36), et par l'affirmation que les indulgences sont, maintenant, accordées non plus pour obtenir d'abord la remise des peines temporelles dues au péché, et ouvrir ainsi la porte du ciel, mais « pour encourager cette ouverture ecclésiastique du rosaire » (§ 37).

On pourrait objecter que, dans cette lettre, le pape recommande le rosaire en famille, reprenant l'adage selon lequel « la famille qui est unie par la prière demeure unie » (§ 41). Ce n'est pas là du naturalisme, tout de même ? Eh bien, regardez les fruits dont le pape assure les familles qui prient le rosaire :

Les membres de la famille [...] acquièrent aussi une nouvelle capacité de se regarder en face, pour communiquer, pour vivre la solidarité, pour se pardonner mutuellement, pour repartir avec un pacte d'amour renouvelé par l'Esprit de Dieu (*ibid.*).

Et plus loin : « Il est fécond de confier à cette prière le chemin de croissance des enfants » (§ 42), ainsi que « la distance culturelle entre les générations » (*ibid.*). Toutes ces expressions pourraient tout aussi bien être utilisées par des non-catholiques pour décrire leurs expériences familiales. Non qu'elles soient mauvaises, mais elles se situent sur un plan purement naturel. D'où il découle que, pour faire aimer le rosaire aux enfants, le pape ne propose pas l'esprit de discipline et de mortification, mais la nouveauté, à savoir « de possibles aménagements symboliques et concrets » (*ibid.*).

Bien différente est la manière de concevoir les fruits du rosaire dans le plaidoyer qu'en présente le pape Léon XIII en son encyclique *Jucunda semper*, du 8 septembre 1894 :

La vertu que possède le rosaire pour inspirer à ceux qui prient la confiance d'être exaucés, il l'a également pour émouvoir la miséricorde de la sainte Vierge à notre égard ¹.

La bénédiction céleste par notre Mère bénie, voilà un fruit entièrement surnaturel. Léon XIII nous dit aussi le double fruit que nous pouvons attendre de la récitation du rosaire et dont l'histoire de l'Église nous a fourni tant d'exemples :

La défense de la foi contre les criminels assauts des hérétiques [et] le relèvement et le maintien des vertus dans un siècle corrompu ².

Là encore, il s'agit bien de la foi et des vertus surnaturelles, à l'encontre de l'esprit du monde.

Le caractère obligatoire du rosaire

Puisque, pour Jean-Paul II, le rosaire ne doit être tenu que pour une méthode

¹ — *Actes de Léon XIII*, t. IV, p. 127.

² — *Ibid.*, p. 119.

de prière parmi d'autres, il est clair qu'il ne peut pas le rendre obligatoire. Il avoue d'ailleurs précisément qu'il n'a nulle intention d'imposer quoi que ce soit aux simples fidèles ou aux différentes Églises particulières (§ 3). Quelle va donc être, dans la pratique, la portée de cette lettre ? La fréquence de récitation du rosaire en sera-t-elle accrue ? De toute évidence non, et, si cette lettre est vraiment lue et comprise, elle va encore restreindre le peu de ferveur qui demeure pour le rosaire dans l'Église post-conciliaire.

Quelle différence avec la conclusion du pape Léon XIII à la fin de sa première encyclique sur le rosaire, *Supremi apostolatus officio* de 1883 :

Nous décrétons et nous ordonnons que, dans tout le monde catholique, pendant cette année, on célèbre solennellement par des offices spéciaux et splendides, les offices du rosaire ¹.

Et pour chaque jour du mois d'octobre, il rendait obligatoire la récitation de cinq dizaines et des litanies de la très sainte Vierge devant le Saint-Sacrement exposé. Et il poursuivait :

Agissez donc, vénérables frères ! Plus vous avez à cœur l'honneur de Marie et le salut de la société humaine, plus vous devez vous appliquer à nourrir la piété des peuples envers la grande Vierge, à augmenter leur confiance en elle ².

Nous ne pouvons nous empêcher de conclure que la lettre de Jean-Paul II fut publiée beaucoup plus pour favoriser l'œcuménisme, la solidarité religieuse et sociale, le dialogue avec les non-chrétiens, l'acceptation de méthodes de méditation non-chrétiennes et la nouvelle notion de mystère pascal, qu'elle ne le fut pour vraiment favoriser la récitation du rosaire que nous connaissons. L'idéalisme de méditations naturalistes, l'adjonction de nouveaux mystères lumineux qui ne sont pas référés à la rédemption, le flou délibérément entretenu qu'apportent les modifications proposées, et le refus de toute mesure concrète pour réellement encourager la récitation du rosaire, tout nous assure que cette lettre sera une étape tristement déterminante dans le déclin de la dévotion mariale et de la pratique du rosaire dans l'Église post-conciliaire.



¹ — *Actes de Léon XIII*, t. I, p. 222-223.

² — *Ibid.*, p. 223.

Annexes

– I –

Extraits de l'encyclique *Jucunda semper*

Pour des raisons œcuméniques évidentes (et qu'il mentionne d'ailleurs explicitement), Jean-Paul II centre toute son encyclique sur l'orientation « christologique » du rosaire ; il ne veut voir dans l'*Ave Maria* qu'une « louange incessante du Christ » et c'est pour « donner une consistance nettement plus christologique au rosaire » qu'il ajoute des mystères *lumineux*.

Ce ton n'est pas celui du magistère traditionnel, et la différence apparaîtra nettement à la lecture des quelques extraits de l'encyclique *Jucunda semper* de Léon XIII (8 septembre 1894) que nous reproduisons ici (traduction de la Bonne Presse ¹. Les sous-titres sont de notre rédaction).

Le sel de la terre.

*

Le rosaire manifeste la médiation de Marie

Le secours que nous implorons de Marie par nos prières a son fondement dans l'office de médiatrice de la grâce divine qu'elle remplit constamment auprès de Dieu, en suprême faveur par sa dignité et par ses mérites, dépassant de beaucoup tous les saints par sa puissance. Or cet office ne rencontre peut-être son expression dans aucune prière aussi bien que dans le rosaire, où la part que la Vierge a pris au salut des hommes est rendue comme présente, et où la piété trouve une si grande satisfaction soit par la contemplation successive des mystères sacrés, soit par la récitation répétée des prières.

Notre-Dame dans le cycle des mystères

D'abord viennent les mystères joyeux. Le Fils éternel de Dieu s'incline vers l'humanité et se fait homme, mais avec le consentement de Marie, qui conçoit du Saint-Esprit. [...]

Les mystères douloureux ne parlent pas autrement. [...] Dans le jardin de Gethsémani où Jésus est effrayé et triste jusqu'à la mort, et dans le prétoire où il

¹ — *Actes de Léon XIII*, t. IV, p. 121-129.

est flagellé, couronné d'épines, condamné au supplice, Marie est sans doute absente, mais depuis longtemps elle a de tout cela la connaissance et la pensée. Car lorsqu'elle s'offrit à Dieu comme sa servante et pour être sa mère, et lorsqu'elle se consacra tout entière à lui dans le temple avec son Fils, par l'un et l'autre de ces actes elle devint l'associée de ce Fils dans la laborieuse expiation pour le genre humain ; et c'est pourquoi il n'est pas douteux qu'elle ait pris, en son âme, une très grande part aux amertumes, aux angoisses et aux tourments de son Fils. Du reste, c'est en sa présence et sous ses yeux que devait s'accomplir le divin sacrifice [...]. Ce qu'il y a à remarquer dans le dernier de ces mystères et ce qui est le plus touchant : auprès de la croix de Jésus se tenait debout Marie, sa mère, laquelle, émue pour nous d'une immense charité, afin de nous recevoir pour fils, offrit elle-même volontairement son Fils à la justice divine, mourant en son cœur avec lui, transpercée d'un glaive de douleur.

Enfin, dans les mystères glorieux, qui viennent ensuite, le même miséricordieux office de la sainte Vierge s'affirme, et même plus abondamment [...].

La répétition de l'*Ave Maria*

La prière vocale, qui est en parfait accord avec les mystères, agit dans le même sens. On commence d'abord, comme il convient, par l'oraison dominicale adressée au Père céleste ; après l'avoir invoqué par les plus nobles demandes, du trône de sa majesté, la voix suppliante se tourne vers Marie, conformément à cette loi de la miséricorde et de la prière dont nous avons déjà parlé et que saint Bernardin de Sienna a résumée en ces termes : « *Toute grâce qui est communiquée en ce monde arrive par trois degrés. Car, de Dieu dans le Christ, du Christ dans la Vierge et de la Vierge en nous, elle est très régulièrement dispensée* ». Parmi ces degrés, qui sont de diverse nature, nous nous arrêterons plus volontiers en quelque sorte et plus longuement au dernier, en vertu de la composition du rosaire, la salutation angélique se récitant par dizaines, comme dans le but de monter avec plus de confiance aux autres degrés, c'est-à-dire par le Christ à Dieu le Père.

Nous répétons tant de fois la même salutation à Marie, afin que notre prière, faible et imparfaite, soit soutenue par la confiance nécessaire, suppliant la Vierge d'implorer pour nous, comme en notre nom, le Seigneur. Nos accents auront auprès de lui beaucoup de faveur et de puissance s'ils sont appuyés par les prières de la Vierge, à laquelle il adresse lui-même cette tendre invocation : *que ta voix résonne à mon oreille, car ta voix est douce* (Ct 2, 14). C'est pourquoi nous rappelons tant de fois les titres glorieux qu'elle a à être exaucée. En elle, nous saluons celle qui a trouvé grâce auprès de Dieu, et particulièrement qui a été par lui comblée de grâce, de façon que la surabondance en découlât sur tous ; celle à qui le Seigneur est attaché par l'union la plus complète qui fût possible ; celle bénie entre toutes les femmes qui *seule enleva l'anathème et porta la bénédic-*

tion : le fruit bienheureux de ses entrailles, dans lequel toutes les nations seront bénies ; nous l'invoquons, enfin, comme Mère de Dieu ; de cette sublime dignité, que n'obtiendra-t-elle pas pour nous pécheurs [...] ?

[...] Lorsque nous déroulons pieusement la triple série des mystères, nous donnons un éclatant témoignage de nos sentiments de reconnaissance envers elle [Marie], car nous déclarons ainsi que jamais nous ne nous laissons de la mémoire des bienfaits par lesquels elle a participé à notre salut avec une tendresse sans mesure. Ces souvenirs si grands ramenés fréquemment en sa présence et célébrés avec zèle, il est à peine possible d'imaginer de quelle abondance de joie toujours nouvelle ils remplissent son âme bienheureuse, et quels sentiments ils excitent en elle de sollicitude et de bienfaisance maternelle [...]

Chaque mystère qui passe apporte un nouvel argument de prière on ne peut plus puissant auprès de la sainte Vierge [...].

[Fin des extraits de l'encyclique *Jucunda semper* de Léon XIII.]

— II —

Le rosaire de Jean-Paul II

par l'abbé Christophe Beaublat

Sur le nouveau rosaire, voici le jugement de M. l'abbé Beaublat, originellement paru dans *Le Bachais* (bulletin du prieuré saint Pierre-Julien-Eymard) ¹. Il a été revu et légèrement amplifié par l'auteur pour cette publication (les sous-titres sont de notre rédaction).

Le Sel de la terre.

*

Le 16 octobre 2002, Jean-Paul II signait la lettre apostolique *Rosarium Virginis Mariæ*, en laquelle il proclame « l'année qui va d'octobre 2002 à octobre 2003 *Année du rosaire* » (§ 3).

Pour les catholiques résolument attachés à la Tradition, la tentative visant à remettre en honneur le saint rosaire paraît tout à fait opportune. Il est judicieux de vouloir sortir cette belle dévotion mariale de l'oubli où elle était tombée, et d'inviter les fidèles à prier en famille.

Pourtant nous ne pouvons pas être franchement enthousiastes : en raison du pape tout d'abord, qui a déjà dit un certain nombre de bêtises au sujet de la très

¹ — *Le Bachais*, novembre-décembre 2002, janvier 2003. Prieuré saint-Pierre-Julien-Eymard, 22 chemin du Bachais, 38240 Meylan.

sainte Vierge, à cause du texte lui-même, qui véhicule une nouvelle théologie, et pour la prétention à combler les lacunes hypothétiques d'une prière si traditionnelle !

L'étrange mariologie de Jean-Paul II

Le rosaire, déclare Jean-Paul II,

est d'une certaine manière une prière-commentaire du dernier chapitre de la constitution *Lumen gentium* du deuxième concile du Vatican, chapitre qui traite de l'admirable présence de la Mère de Dieu dans le mystère du Christ et de l'Église (§ 2).

Ce chapitre est en fait une sorte de « texte-croupion », placé là parce qu'on ne voulait surtout pas, œcuménisme oblige, d'un schéma spécial sur la très sainte Vierge. Nous y trouvons cependant un passage traditionnel que Jean-Paul II n'écrirait plus aujourd'hui :

Dans cette clarté, celle-ci se trouve prophétiquement esquissée dans la promesse (faite à nos premiers parents après la chute) d'une victoire sur le serpent (Gn 3, 15). De même, c'est elle, la Vierge, qui concevra et enfantera un fils auquel sera donné le nom d'Emmanuel (Is 7, 14) ¹.

Voici maintenant ce que Jean-Paul II enseigne :

— sur Genèse 3, 15 :

Nous avons déjà eu l'occasion de rappeler précédemment que cette version ne correspond pas au texte hébreu, dans lequel ce n'est pas la femme mais sa lignée, son descendant, qui écrase la tête du serpent. Ce texte n'attribue donc pas à Marie, mais à son Fils, la victoire sur Satan ².

— sur Isaïe 7, 14 :

Dans le texte hébraïque, cette prophétie n'annonce pas explicitement la naissance virginale de l'Emmanuel : le terme utilisé (*almah*) signifie en effet simplement « une jeune femme », pas forcément une vierge. En outre, on sait que la tradition juive ne proposait pas l'idéal de la virginité perpétuelle, et qu'elle n'avait jamais exprimé l'idée d'une maternité virginale. [...] L'*ancien Testament* ne contient donc pas une annonce formelle de la maternité virginale, qui n'est pleinement révélée que par le *nouveau Testament* ³.

¹ — LG 55. Notons cependant que ce passage, d'apparence traditionnelle, ouvrait déjà une porte à la subversion, par l'emploi du mot *adumbratur* (et le refus du mot *designatur*). Voir l'article de M. l'abbé ABRAHAM dans ce numéro du *Sel de la terre*. (NDLR.)

² — JEAN-PAUL II, allocution du 29 mai 1996 ; *ORLF* 2420, 4 juin 1996, p. 12.

³ — JEAN-PAUL II, allocution du 31 janvier 1996 ; *ORLF* 2404, 6 février 1996, p. 8.

L'étrange théologie de l'encyclique

Dans l'encyclique *Rosarium Virginis Mariae*, plusieurs tendances doctrinales se dégagent :

1. — Le culte de l'homme :

A la lumière des réflexions faites jusqu'ici sur les mystères du Christ, il n'est pas difficile d'approfondir l'implication anthropologique du rosaire, une implication plus radicale qu'il n'y paraît à première vue. Celui qui se met à contempler le Christ en faisant mémoire des étapes de sa vie ne peut pas ne pas découvrir aussi en lui la vérité sur l'homme. C'est la grande affirmation du concile Vatican II [...]. On peut dire ainsi que chaque mystère du rosaire, bien médité, éclaire le mystère de l'homme (§ 25).

En effet, c'est pleinement conforme à l'enseignement du Concile :

Tout sur terre doit être ordonné à l'homme comme à son centre et à son sommet (GS [*Gaudium et spes*] 12).

Le Christ, dans la révélation même du mystère du Père et de son amour, manifeste pleinement l'homme à lui-même et lui découvre la sublimité de sa vocation (GS 22).

En même temps grandit la conscience de l'éminente dignité de la personne humaine, supérieure à toutes choses et dont les droits et les devoirs sont universels et inviolables (GS 26).

2. — L'irénisme :

Le rosaire est une prière orientée par nature vers la paix [...], nous rend bâtisseurs de la paix dans le monde [...], nous permet d'espérer que, même aujourd'hui, une « bataille » aussi difficile que celle de la paix pourra être gagnée (§ 40).

On recherche la paix à tout prix, comme s'il ne pouvait y avoir de guerres justes. Pas un mot sur l'hérésie cathare, l'Islam ou le communisme. Aucune référence à la défense de la foi. Jean-Paul II se contente d'écrire sobrement :

En des moments où la chrétienté elle-même était menacée, ce fut à la force de cette prière qu'on attribua l'éloignement du danger, et la Vierge du rosaire fut saluée comme la propitiatrice du salut (§ 39).

Quelle différence avec ses prédécesseurs !

Cette manière de prier a été instituée contre les hérésiarques et les hérésies pernicieuses ¹.

Cette manière de prier une fois connue, les fidèles, éclairés par les méditations

¹ — LÉON X, cité par Léon XIII dans l'encyclique *Supremi apostolatus* du 1^{er} septembre 1883 (*Le Saint Rosaire*, dans la collection des Enseignements pontificaux de Solesmes, Paris, Desclée, 1966, § 28).

et enflammés par le texte de ces prières, ont commencé à devenir d'autres hommes ; les ténèbres de l'hérésie se sont dissipées, et la lumière de la foi catholique a brillé de tout son éclat ¹.

Le rosaire a été institué pour implorer le patronage de la Mère de Dieu contre les ennemis du nom catholique ².

La Reine du ciel elle-même a donné à cette forme de prière un grand surcroît d'efficacité. C'est sous son souffle et son inspiration qu'à une époque très hostile au nom catholique, et assez semblable à la nôtre, l'illustre saint Dominique a introduit et propagé cette dévotion comme une machine de guerre puissante pour repousser les ennemis de la foi ³.

« Reine du très saint rosaire » : cette appellation évoque sans doute une grande victoire de la chrétienté sur les infidèles, mais bien plus encore les conquêtes lumineuses de la foi sur le mal et l'ignorance religieuse ⁴.

3. — Une pseudo-mystique à saveur gnostique :

Le rosaire est aussi un parcours d'annonce et d'approfondissement, au long duquel le mystère du Christ est constamment représenté aux divers niveaux de l'expérience chrétienne (§ 17).

Le rosaire se met au service de cet idéal [nous remplir de la plénitude de Dieu] livrant le « secret » qui permet de s'ouvrir plus facilement à une connaissance du Christ qui est profonde et qui engage (§ 24).

Enfin, le rosaire « se situe dans le cadre universel de la phénoménologie religieuse » commune aux fausses religions (§ 28).

Dans ces expériences, on note une méthodologie très en vogue qui, pour parvenir à une haute concentration spirituelle, se prévaut de techniques répétitives et symboliques, à caractère psychologique et physique (§ 28).

Notons que le mot « expérience » apparaît vingt-deux fois dans le texte.

Il peut être utile d'approfondir ce point à partir de l'encyclique *Pascendi* de saint Pie X (8 septembre 1907). On se reportera avec profit au *Catéchisme sur le modernisme* du père Lemius ⁵.

Concluons avec Mgr Lefebvre :

Le pape actuel et ces évêques ne transmettent plus Notre-Seigneur Jésus-Christ mais une religiosité sentimentale, superficielle, charismatique où ne passe plus la vraie grâce de l'Esprit-Saint dans son ensemble. Cette nouvelle religion n'est pas la

¹ — Saint PIE V, cité dans la même encyclique (*ibid.*)

² — LÉON XIII, lettre apostolique *Salutaris ille* du 24 décembre 1883 (*ibid.*, § 42).

³ — LÉON XIII, encyclique *Octobri mense* du 22 septembre 1891 (*ibid.*, § 77).

⁴ — PIE XII, allocution aux rosiéristes du 10 mai 1955 (*ibid.*, § 327).

⁵ — J. B. LÉMIUS O.M.I., *Catéchisme sur le modernisme*, 1^{ère} édition 1907 avec lettre-préface du cardinal Merry del Val, secrétaire d'État (réédité en 1974 aux éd. Forts dans la Foi, avec une préface du père R.-Th. Calmel O.P. reproduite dans *Le Sel de la terre* 12 bis, p. 98 sq.). Voir le chapitre II, § 1 : *Expérience religieuse*, et le chapitre III, § 1 : *Immanence et symbolisme théologiques*.

religion catholique ; elle est stérile, incapable de sanctifier la société et la famille ¹.

L'étrange prétention d'améliorer le rosaire

Trois séries de mystères : cinq mystères joyeux, cinq mystères douloureux, cinq mystères glorieux. Cent cinquante *Ave Maria*, qui correspondent aux cent cinquante psaumes, voilà pourquoi on appelle le rosaire « le psautier de Notre-Dame ». Venu du ciel, le rosaire nous invite à contempler Jésus et Marie dans les plus beaux tableaux évangéliques. Pourquoi donc cette nouveauté des « *mystères lumineux* » ? Jean-Paul II nous invite en effet à insérer entre les mystères joyeux et les mystères douloureux cinq nouveaux mystères sur la vie publique de Notre-Seigneur (§ 21) :

- 1) baptême au Jourdain,
- 2) autorévélation (?) aux noces de Cana,
- 3) annonce du royaume de Dieu avec l'invitation à la conversion,
- 4) transfiguration,
- 5) institution de l'eucharistie, expression sacramentelle du mystère pascal.

En effet, tout en ayant une caractéristique mariale [!], le rosaire est une prière dont le centre est christologique. Dans la sobriété de ses éléments, il concentre en lui la profondeur de tout le message évangélique, dont il est presque un résumé (§ 1).

On parle trop de Notre-Dame, et pas assez de Jésus, voilà tout. Cet ajout qui paraît opportun à Jean-Paul II permettra

de donner une consistance nettement plus christologique au rosaire [...] pour que l'on puisse dire de manière complète que le rosaire est un « résumé de l'Évangile » (§ 19).

Fruit d'une expérience séculaire, la méthode elle-même ne doit pas être sous-estimée. L'expérience d'innombrables saints milite en sa faveur, ce qui n'empêche pas cependant qu'elle puisse être améliorée (§ 28).

Il faut se rendre à l'évidence, tout doit être conforme à la nouvelle religion issue de Vatican II :

- nouvelle messe (1969) ;
- nouveaux rites des sacrements : ordre (1968), baptême (1969), mariage (1969), confirmation (1971), extrême-onction (1972), pénitence (1973) ;
- nouveau calendrier (1969) ;
- nouvelles huiles saintes (1971) ;
- nouveau code de Droit canon (1983) ;
- nouveau chemin de croix (1991) ² ;

¹ — Mgr LEFEBVRE, *Itinéraire spirituel*, Écône, 1990, p. 9.

² — Ce nouveau chemin de croix compte quinze stations (ou plus) au lieu de quatorze ; il en a modifié certaines, pour évacuer tout ce qui n'est pas explicitement dans l'Évangile. Inauguré par Jean-Paul II en 1991, c'est encore lui qui a été utilisé lors du jubilé de l'an 2000.

- nouveau catéchisme de l'Église catholique (1992) ;
- nouveau rite des exorcismes (1999) ;
- nouveau martyrologe (2001) ¹.

En conclusion, notre attitude sera donc la suivante : nous garderons le rosaire dans sa forme pluriséculaire, avec les quinze mystères que nous connaissons, le *Notre Père* traditionnel (qui exclut l'idée que Dieu puisse nous inciter au mal : « Ne nous soumetts pas à la tentation »), l'*Ave Maria* traditionnel (avec le vouvoiement et non le ridicule « Réjouis-toi Marie ») et la prière *O mon Jésus* enseignée par l'ange aux enfants de Fatima (et dont ne parle pas la lettre apostolique).

Que la dévotion à Marie soit à l'honneur dans tous les lieux de la Fraternité et dans tous les cœurs de tous ses membres ! Marie nous gardera dans la foi catholique. Elle n'est ni libérale, ni moderniste, ni œcuméniste. Elle est allergique à toutes les erreurs et à plus forte raison aux hérésies et à l'apostasie ².

— III —

Quatre raisons de refuser le nouveau rosaire

par l'abbé Fabrice Delestre

Dans un article paru dans *Le Lien*, bulletin trimestriel de la Croisade du Rosaire, et dont nous donnons les principaux extraits, M. l'abbé Delestre donne quatre raisons de refuser le nouveau rosaire ³.

Le Sel de la terre.

*

1. — Le rosaire, tel qu'il a été récité depuis l'époque de saint Dominique (vers 1170-1221), c'est-à-dire depuis huit siècles, a donné d'innombrables preuves de son efficacité surnaturelle, tant sur le plan individuel (c'est un instrument puissant de sanctification grâce auquel le ciel s'est peuplé et se peuplera jusqu'à la fin du monde d'innombrables élus) que sur le plan social et politique, en assurant la victoire de la chrétienté sur les ennemis de la vraie foi (cathares, musulmans et protestants en particulier : toute l'histoire de l'Église depuis le XIII^e siècle en témoigne). Le saint rosaire ayant donc montré sa parfaite efficacité durant huit siècles, pour assurer le salut des âmes et de l'Église militante, il n'y a aucune rai-

¹ — Paru le 29 juin 2001, ce nouveau martyrologe contient les noms de 6538 saints et bienheureux dont 1717 (presque un tiers) ont été proclamés tels par Jean-Paul II lui-même.

² — Mgr LEFEBVRE, *Itinéraire spirituel*, Écône, 1990, p. 74.

³ — *Le Lien* 68, avril-mai-juin 2003, p. 2-5. Secrétariat : 58, av. saint Pierre – 94420 Le Plessis Trevisé.

son de le modifier substantiellement. Au surplus, dans ses dernières apparitions de Fatima, reconnues par l'Église, et que le pape évoque dans sa lettre apostolique (§ 7), la très sainte Vierge demande, à *chacune de ses apparitions*, la récitation quotidienne du chapelet tel qu'il a toujours été pratiqué.

2. — *L'ancien Testament* contient 150 psaumes, qui forment la trame de l'office divin ou bréviaire que sont tenus de réciter les prêtres chaque jour, en l'honneur de la très Sainte Trinité et de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cet office divin est agencé de telle sorte que, chaque semaine, le prêtre récite au moins chaque psaume. Le rosaire, avec ses 150 *Ave Maria* récités en l'honneur de Notre-Dame, a toujours été considéré, dans l'esprit de l'Église, comme le pendant de l'office divin ; pour cette raison, il fut appelé « *le psautier de Notre-Dame* », ce qui avait pour avantage de bien souligner la place spéciale et unique occupée par Notre-Dame dans la dévotion de l'Église, et par conséquent le culte particulier que l'on doit rendre à la très sainte Vierge Marie : le culte d'hyperdulie.

Le pape lui-même souligne cette correspondance entre les 150 *Ave* du chapelet et les 150 psaumes de *l'ancien Testament* (§ 19). Pourquoi alors ajouter cinq nouveaux mystères, et faire ainsi passer le rosaire à 200 *Ave Maria*, ce qui vient jeter la confusion et rompre la belle symétrie qui exprimait si bien la vraie dévotion de l'Église dans toute sa richesse si parfaitement ordonnée ?

3. — De même, il y a une éloquente correspondance entre les quinze mystères du rosaire et les temps les plus importants de l'année liturgique :

— les cinq mystères joyeux, centrés sur l'incarnation et la nativité de Notre-Seigneur, font écho aux temps liturgiques de l'Avent et de Noël ;

— les cinq mystères douloureux nous plongent dans l'esprit du temps de Carême, tout orienté vers la passion de Notre-Seigneur et sa mort sur la croix ;

— enfin, les cinq mystères glorieux rappellent à nos âmes le temps pascal et son esprit plein de joie et d'espérance surnaturelle ¹.

Mais alors que l'année liturgique a pour but de « faire partager au chrétien, saison par saison et presque jour par jour, les sentiments du Christ en ses différents mystères et ainsi [de] faire vivre l'homme de la vie en Dieu ² », le rosaire

¹ — Le père Pius PARCH, dans l'introduction de son livre *Le Guide de l'année liturgique*, fait cette belle comparaison : « Le voyage à travers l'année ecclésiastique ressemble à une excursion dans les montagnes. Il y a deux sommets à gravir : une première hauteur qui est la montagne de Noël ; une hauteur principale qui est la montagne de Pâques. Dans les deux cas, il y a :

— une montée : le temps de préparation ; l'Avent pour Noël ; le Carême pour Pâques ;

— un cheminement sur les hauteurs, d'une crête à l'autre : de Noël jusqu'à l'Épiphanie ; de Pâques jusqu'à la Pentecôte ;

— et une descente dans la plaine : dimanches après l'Épiphanie ; dimanches après la Pentecôte. »

On peut constater que onze des quinze mystères traditionnels du rosaire nous permettent de monter ou de stationner sur les hauteurs dont parle le père Pius Parch, alors que les nouveaux mystères lumineux ne se trouvent pas, hormis le cinquième, dans les temps liturgiques durant lesquels culmine l'année ecclésiastique, et ne reprennent pas un temps liturgique précis, détruisant par là même la correspondance entre le rosaire et l'année liturgique.

² — Citation de dom FESTUGIÈRE, tirée de son livre *La Liturgie catholique*.

considère les principaux mystères de la vie de Notre-Seigneur d'une autre façon : « En portant une attention très explicite à la place que Notre-Dame y occupe ¹. » De là s'ensuit que l'année liturgique et le saint rosaire, complémentaires l'un de l'autre, ont chacun leur place bien marquée dans la vie chrétienne : « [...] La liturgie ne supprime pas le rosaire qui a un caractère propre et irréductible ². » Proposer cinq nouveaux mystères, centrés sur Notre-Seigneur et d'où Marie est presque totalement absente ³, « afin de donner une consistance nettement plus christologique au rosaire ⁴ », revient à dénaturer ce dernier en ne respectant pas sa spécificité, ce qui est très grave. Il y a là un très réel danger qui peut conduire à un nouveau mépris du rosaire et à de nouvelles attaques contre son utilité dans la vie chrétienne : si l'on fait perdre au rosaire son « caractère propre et irréductible », il deviendra inutile pour beaucoup, car il sera considéré comme faisant double emploi avec la liturgie.

4. — Ces nouveaux mystères à « consistance christologique » amoindrissent le caractère marial du rosaire, obscurcissant du même coup la place unique qu'occupe Marie dans le plan de la rédemption : celle de médiatrice universelle de toutes les grâces, en vertu de sa corédemption au pied de la croix. De fait, dans le texte de la lettre apostolique du pape, nous ne trouvons pas une seule fois mentionnés les termes de « maternité divine et virginale », d'« immaculée conception », de « corédemptrice », de « médiatrice universelle de toutes les grâces », qui renvoient tous aux privilèges uniques qu'a reçus la très sainte Vierge, et dont les deux premiers sont des dogmes de foi définis, l'un dès l'an 431 au concile

¹ — Citations tirées de l'article du père CALMEL O.P. intitulé : « Dignité du rosaire », paru dans le n° 62 de la revue *Itinéraires*, avril 1962, p. 142.

² — P. CALMEL, *ibid.*

³ — Notre-Dame est totalement absente de quatre des cinq mystères lumineux, et si elle est présente aux noces de Cana, ce n'est pas le rôle qu'elle y tient que nous sommes explicitement invités à contempler, mais le Christ dans son autorévélation. Le pape a d'ailleurs bien vu cette difficulté et tente de répondre à l'objection à la fin du numéro 21 de la lettre apostolique, en expliquant que si, « dans ces mystères [lumineux], à l'exception de Cana, Marie n'est présente qu'en arrière-fond, [...] la fonction qu'elle remplit à Cana accompagne, d'une certaine manière, tout le parcours du Christ ». Toute cette explication n'est guère convaincante ! Certains pourraient objecter que Marie n'est pas aux côtés de son Fils dans les trois premiers mystères douloureux. A ce sujet, il convient de bien comprendre que dans la méditation de l'ensemble des mystères douloureux, nous sommes invités à contempler la Vierge des douleurs, corédemptrice du genre humain au pied de la croix ; cette corédemption de Notre-Dame avait été prophétisée par le vieillard Siméon, lors de la présentation de l'Enfant-Jésus au temple (quatrième mystère joyeux), quand il dit à Marie « Vous-même, un glaive transpercera votre âme, et ainsi seront révélées les pensées cachées dans le cœur d'un grand nombre » (Lc 2, 35). Ainsi est bien mise en lumière la continuité qu'il y a entre les mystères joyeux et les mystères douloureux, continuité qui se trouve rompue si l'on intercale les mystères lumineux, puisque Marie, par une disposition de la divine providence, est quasiment absente de la vie publique de Notre-Seigneur, pour bien signifier que sa mission n'est pas la même que celle des apôtres. Le père CALMEL, en conclusion de son article « Dignité du rosaire » déjà cité, souligne d'ailleurs très bien l'importance capitale de la corédemption de Marie dans la méditation des mystères douloureux : « Le rosaire est une prière de compassion parce qu'il s'adresse à la Vierge douloureuse qui a souffert infiniment au pied de la croix pour la rédemption de l'humanité. »

⁴ — Lettre apostolique *Rosarium Virginis Mariæ* § 19.

d'Éphèse, l'autre en 1854 par le pape Pie IX. Seul le privilège de l'assomption est mentionné une seule fois, au numéro 23 de la lettre apostolique. On a la nette impression que le pape cherche à éviter d'employer les termes qui déplaisent tant aux protestants et pourraient créer de nouveaux obstacles à l'œcuménisme conciliaire, tout en essayant de rendre acceptable à ces mêmes protestants un rosaire revu et corrigé qui permette « d'approfondir l'implication anthropologique du rosaire, une implication plus radicale qu'il n'y paraît à première vue. Celui qui se met à contempler le Christ en faisant mémoire des étapes de sa vie ne peut pas ne pas découvrir aussi en lui la vérité sur l'homme. C'est la grande affirmation du concile Vatican II, dont j'ai si souvent fait l'objet de mon magistère, depuis l'encyclique *Redemptor hominis* : "En réalité, le mystère de l'homme ne s'éclaire vraiment que dans le mystère du Verbe incarné"... [...] On peut dire ainsi que chaque mystère du rosaire, bien médité, éclaire le mystère de l'homme ¹ ». Vous conviendrez avec moi que, dans une telle perspective, il ne reste plus rien de la dévotion mariale traditionnelle telle que l'Église l'avait toujours comprise et encouragée !

— IV —

Remarques complémentaires sur le nouveau rosaire

par John Vennari

« Quand on vit de l'esprit de nouveauté, on a toujours besoin d'une *nouvelle* nouveauté ». C'est par cette boutade de Mgr Fulton J. Sheen que le publiciste américain John Vennari introduit l'étude qu'il consacre au nouveau rosaire dans ses *Catholic Family News* ². Il y développe nombre de points déjà évoqués ci-dessus. Comme M. l'abbé Delestre, il montre que ce nouveau rosaire détruit la notion même de psautier de Notre-Dame. Il souligne aussi la très significative absence de toute référence à la bataille de Lépante dans la lettre *Rosarium Virginis Mariae*.

De cette longue analyse, nous ne donnons que quelques extraits venant compléter les études précédentes. La traduction en a été réalisée par nos soins, ainsi que les résumés entre crochets qui séparent les citations de John Vennari.

Le sel de la terre.

¹ — *Rosarium Virginis Mariae* § 24. La citation du concile Vatican II est extraite de la constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps, *Gaudium et spes*, n° 22.

² — John VENNARI « The Twenty Mysteries of the Rosary ? », *Catholic Family News*, vol. 9, n° 11, novembre 2002 (M.P.O. Box 743, Niagara Falls, NY 14302, U.S.A.).

Démantèlement du psautier de Notre-Dame

Imaginez que nous remontions dans le temps pour interroger l'un des papes d'avant Vatican II, et que nous lui demandions pourquoi aucun d'entre eux n'a jamais ajouté de nouveaux mystères au rosaire. La réponse est facile à imaginer :

« Parce que, dira le pape anté-conciliaire, ajouter cinq nouveaux mystères signifierait ajouter cinq nouvelles dizaines au chapelet. Et si j'ajoute cinq nouvelles dizaines, le rosaire ne pourra plus être appelé le *psautier de Notre-Dame*. Jusqu'ici, la tradition catholique, mes saints prédécesseurs et notre Mère du ciel se sont référés au rosaire comme au psautier de Marie, parce que les cent cinquante *Ave* des quinze dizaines du rosaire correspondent aux cent cinquante psaumes de David. Il serait vraiment audacieux de ma part d'aller maintenant y ajouter cinq dizaines. Ce serait détruire le concept même de *psautier de Marie*, alors que ce terme, sanctifié par un usage multiséculaire, explique l'origine et l'essence du rosaire, et qu'il a été utilisé par la Reine du ciel elle-même. De plus, si j'impose au rosaire ce changement radical, qu'est-ce qui pourra empêcher des changements plus radicaux encore dans le futur ? » [...]

Saint Thomas d'Aquin explique que le psautier de David, qui comprend cent cinquante psaumes, peut être divisé en trois parties égales, de cinquante psaumes chacune. Ces trois parties égales représentent de façon figurée les trois étapes dans lesquelles les chrétiens se trouvent eux-mêmes : état de pénitence, état de justice et état de gloire. De la même manière, explique le père Antoine Fuerst, « le rosaire de Marie est divisé en trois parties de cinquante *Ave* chacune, qui correspondent tout à fait aux phases de la vie des fidèles : pénitence, justice et gloire ¹. »

[John Vennari montre ensuite comment ce nom de *psautier de Notre-Dame* constitue véritablement l'appellation d'origine du saint rosaire (le bienheureux Alain de la Roche protesta vigoureusement contre le remplacement de ce terme par ceux de « rosaire » ou « chapelet »), et appartient au langage commun des papes, notamment Léon X, saint Pie V, Léon XIII et Pie XI.]

Fatima et le nouveau rosaire

A Fatima, la Mère de Dieu n'a pas demandé un rosaire radicalement rénové. Par les enfants, elle nous a dit de réciter chaque jour « un tiers du rosaire ² », et nous a prévenu des terribles conséquences qu'entraînerait la méconnaissance de

¹ — Père Anthony N. FUERST S.T.D., *This Rosary*, Milwaukee, Bruce Publishing, 1948, p. 44-45.

² — Le mot « chapelet » n'existe pas en portugais et l'on parle, pour le désigner, d'un « *terço* » : un tiers du rosaire (un tiers du psautier de Marie). C'est ce mot qu'a employé Notre-Dame. (NDLR.)

ses requêtes. Mais désormais, grâce à la récente mise à jour, tout nouveau livre rapportant exactement ces paroles de Notre-Dame de Fatima devra être muni d'une note de bas de page pour expliquer que l'expression « un tiers du rosaire » signifie cinq dizaines, puisque le tiers d'un nouveau rosaire sera de 6,66 dizaines. [...]

[Malheureusement, les papes modernes s'obstinent à vouloir offrir à Notre-Dame autre chose que ce qu'elle demande. Au lieu de révéler le secret, en 1960, Jean XXIII a convoqué un concile ; au lieu de consacrer la Russie au Coeur Immaculé, Jean-Paul II a consacré le monde ; au lieu de promouvoir la dévotion des premiers samedis du mois (*Rosarium Virginis Mariae* n'en dit pas un mot), il invente un nouveau rosaire. Aussi, et contrairement à ce que certains prétendent, les promesses de Notre-Dame ne se réalisent pas :]

Le 14 octobre, jour même où la presse eut vent des « nouveaux mystères », le Vatican se plaignit de ce qu'une propriété de l'Église, à Moscou, avait été convertie en lieu de débauche. Le Vatican déclara que ce n'était qu'une étape dans une longue campagne de dénigrement de l'Église catholique romaine en Russie. Le Vatican expliqua donc que des religieux franciscains avaient, dans la capitale russe, loué un de leurs appartements à un individu qui assurait vouloir les utiliser « à des fins charitables ». En dépit de quoi, le lieu devint une maison de débauche, avec des prostituées déguisées en religieuses.

Le porte-parole du Vatican, Joaquin Navarro-Valls, dénonça l'incident comme « une manœuvre honteuse visant à discréditer les religieux et, à travers eux l'Église catholique ». [...] Visiblement, l'appel de Notre-Dame de Fatima à une consécration de la Russie au Coeur immaculé de Marie, en vue d'obtenir sa conversion, est plus urgent que jamais. [...]

[La lettre apostolique ne contient pourtant aucune mention spécifique du Coeur Immaculé de Marie.]

Le rosaire « rajeuni »

[L'auteur souligne enfin l'importance de la référence aux JM] (Journées mondiales de la Jeunesse) par laquelle Jean-Paul II appelle à de nouveaux « aménagements » du chapelet.]

[...] La lettre apostolique déclare :

« Étant sauve sa structure fondamentale, rien n'empêche, pour les enfants et les adolescents, que la récitation du rosaire – que ce soit en famille ou en groupes – s'enrichisse de possibles aménagements symboliques et concrets qui en favorisent la compréhension et la mise en valeur. Pourquoi ne pas l'essayer ? Une pastorale des jeunes qui n'est pas défaitiste mais passionnée et créative – *les Journées mondiales de la Jeunesse m'en ont donné la mesure !* – est capable de faire, avec l'aide de Dieu, des choses vraiment significatives. Si le rosaire est bien

présenté, je suis sûr que les jeunes eux-mêmes seront capables de surprendre encore une fois les adultes, en faisant leur cette prière et en la récitant avec l'enthousiasme caractéristique de leur âge. » (§ 42.)

Comme les lecteurs de ce journal le savent, j'ai assisté aux Journées mondiales de la Jeunesse, et j'ai déjà longuement traité de la prière « rajeunie » qu'on y élabore ¹. J'ai dit, et même répété, que l'atmosphère dominante de ces Journées mondiales de la Jeunesse n'est pas le catholicisme, mais la culture rock'n roll. Les JMJ sont basées sur le faux présupposé que les jeunes catholiques trouvent le catholicisme ennuyeux (fade), et que nous devons, pour eux, le rendre dynamique et amusant, le débarrasser de toute forme de respect, et le vivifier grâce aux rythmes du rock'n roll.

Aux JMJ, la messe papale a été « rendu vivante » par de la musique rock'n roll et d'autres vieilles nouveautés des années soixante. Les vêpres papales, présidées par Jean-Paul II, ont été « rendu vivantes » par du rock, des rythmes pop, des danseurs liturgiques, ainsi qu'un *Magnificat* chanté en style folk par un jeune homme qui, aidé d'une guitare, émettait des sons rappelant Gordon Lightfoot dans un de ses mauvais jours. Les stations du chemin de la croix des JMJ donnèrent lieu à une approche très « créative » des cantiques, sur des rythmes syncopés.

Le pape voit donc des hectares de jeunes swinguant de concert durant sa messe papale, et il déclare apprécier hautement ces résultats remarquables. Dans un tel contexte, son projet d'une pastorale du rosaire qui soit positive, passionnée et créative *à la mesure des JMJ*, peut-il être autre chose qu'un encouragement à l'union du rosaire avec la culture pop, la musique moderne et des innovations « créatives » sans fin ? La « pastorale des jeunes » a de beaux jours devant elle. [...]

[L'auteur conclut :]

Ma famille et moi garderons le rosaire à quinze dizaines de saint Dominique. Nous n'adopterons pas la nouvelle nouveauté à vingt dizaines. Jamais, pour enseigner le rosaire à mes enfants, je n'userai des bouffonneries pathétiques des JMJ. Notre sainte Mère, à Fatima, a appris aux enfants à prier le rosaire *comme il est*, et à le prier avec maturité, respect et attention. J'apprendrai à mes enfants à faire de même.

Cher Saint-Père, nous sommes heureux que vous souhaitiez revivifier le saint rosaire. Mais en dévalorisant Fatima, et en soumettant sans aucun besoin le rosaire à l'*aggiornamento* continu, vous faites, une fois de plus, saigner nos cœurs.

1 — Le texte original parle de la prière *jazzed up* ; l'expression est intraduisible en français.

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !